



Echos de Ménars

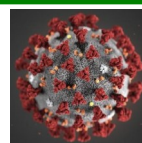
Résultat des élections municipales du 15 mars :
La liste « Ménars demain » a été élue au 1er tour de scrutin :

Céline BACLE, Magali COURTIN, Emilie CHATEIGNER, Felis DOS-SANTOS, Georges GLEDEL, Stéphanie JOLLET-FARON, Claire LE FLOCH, Anne-Sophie LUCAS, Michel MALFOY, Bruno MAYDIEU, Olivier PESME, Anne ROSSIGNOL, Romain SCIASCIA, Serge TOUZELET et Philippe TRIOREAU.



Ce nouveau Conseil sera installé, et le nouveau Maire élu lors de sa première réunion dont la date n'a pas encore été précisée par le Gouvernement. Jusque là, le Conseil et le Maire sortants restent en fonction.

Pour lutter contre le CORONAVIRUS,
Je reste chez moi !



Propriété : Les bords de Loire ou les abords du lavoir ne sont pas une décharge municipale pour les déchets verts ! Il est interdit de brûler les déchets verts par arrêté préfectoral. Ils doivent être conservés en attendant que les déchèteries soient à nouveau ouvertes à l'issue de la période de confinement. Merci pour notre environnement !



Etat civil : Erratum sur les « Echos » de mars :
Décès de Monsieur Jean-Luc GAUDIN le 30 janvier.

Secrétariat de mairie : Ouvert les mardi - jeudi et samedi de 9 h à 12 h et le vendredi de 14 h à 16 h 30.

Tel : 02 54 46 81 25 Courriel : mairie.menars@wanadoo.fr
Site : www.menars.fr

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous.

Le secrétariat de mairie sera fermé au public jusqu'à la fin de la période de confinement. Il reste néanmoins accessible par téléphone ou courriel pour toute demande de renseignement ou pour toute démarche urgente. Il sera néanmoins fermé du 4 au 13 avril. En cas d'urgence, appeler le Maire (06 71 72 97 87).



Les entreprises de Ménars et le confinement :

Commerces : nos commerces alimentaires sont ouverts et remplissent à merveille leur fonction de service quotidien à la population. Puissent-ils en être remerciés... et faut-il vraiment être à l'épreuve d'une pandémie pour s'en apercevoir ? Respectons toutefois scrupuleusement les gestes-barrière pour ne mettre personne en situation de risque.



Roselyn Coiffure a fermé sa boutique et **le bar** n'assure plus que le service tabac, jeux, presse et poste.

Entreprises : Les Ets Cordier sont fermés;

Les Ets APPAOO ont fermé leurs portes cette semaine mais doivent rouvrir en semaine 14.

Les Ets SFERIC travaillent en service réduit.

Message de la Maire-adjointe : Chers Ménarsois et chères Ménarsoises,
En cette période très tourmentée, il nous a semblé nécessaire et utile de vous adresser tout notre soutien.



Nous avons pris contact avec nos Anciens pour faire le point avec eux régulièrement de leurs besoins. Pour ceux qui reçoivent les colis de fin d'année, nous avons décidé de préparer et de déposer devant leur porte un petit gâteau - maison. Les mesures barrière seront bien évidemment respectées pour ne leur faire courir aucun risque.

Nous avons planifié une distribution tous les 3-4 jours. C'est une façon toute modeste qui leur permettra également d'échanger quelques mots.

Pour les plus Jeunes, nous sommes aussi présents via les téléphones. Quelques bonnes âmes se sont déjà proposées pour faire des courses, dépanner, écouter, échanger....

N'hésitez pas à nous solliciter. Quelques paroles peuvent permettre de faire retomber stress et angoisse. Vous pouvez nous joindre au 06 84 08 72 65.

Restez confinés et essayez de découvrir un petit plaisir, une petite joie chaque jour pour égayer votre quotidien.

Claire LE FLOCH

Passer votre commande
Au **02.54.70.03.71**

**LIVRAISON
A DOMICILE**
commande à partir de 25€

Pour Ménars, St-Denis, Villerbon,
Suèvres et Cour-sur-Loire

**Proxi
MARCHÉ**

Valérie Chauv
Votre Epicier à Ménars

Pour tous vos déplacements en période de confinement, vous devez remplir une

AUTORISATION DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE

et la présenter à toute réquisition des forces de police et de gendarmerie avec une pièce d'identité (quelque soit le motif ou la durée de votre déplacement). Formulaire imprimable sur le site <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Infos-pratiques/> ou disponible en Mairie.

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades

Activités : durant toute la période de confinement, les activités de l'ASLM (Gym-détente, Gym chinoise, art floral) et de l'Amicale ménarsoise (Club de jeux) sont suspendues.

Echos du repas des anciens :



Quand les élus poussent la chansonnette



Quand les élus sont aux fourneaux

Il n'était pas banal, ce repas 2020 ! Les messieurs du Conseil municipal avaient concocté un repas sympathique (Coquilles St Jacques aux chicons, rôti en croute sauce forestière, fromages et gaufres bruxelloises) et avaient pris plaisir à jouer les maitres queux l'espace d'une journée.

Les doyens du jour étaient fêtés : Mme Breton et Mr. Paoletti. L'après midi se poursuivait autour d'un café et on applaudissait les chanteurs qui se succédaient au micro. Un bon millésime pour le repas des anciens!

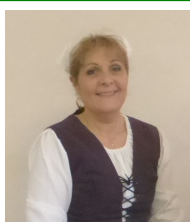
facebook

Rejoignez la page « **Ménars-Infos-Solidarité** » ! Vous y trouverez des informations et pourrez y partager vos impressions et vos infos.

<https://www.facebook.com/groups/199804334801357/>

Cantine : Une page Facebook a été créée par Corinne pour présenter menus et animations de notre cantine. Venez la consulter :

« [la-cantine-de-Menars](#) ».



Urgences médicales:

Pharmacies : Appelez le 3237 et identifiez votre commune



Médecins : en cas d'urgence, appeler le SAMU (le 15)

Centre anti-poison : Appeler le 02 41 48 21 21

Kinésithérapeutes : Soins respiratoires d'urgence : Appeler le 02 54 56 84 84

Chirurgiens-dentistes : Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h : Appeler le 02 54 78 17 26

Messes : Les messes dominicales sont célébrées à l'église de Villebarou à 10 h 30.

Durant la période de confinement, les messes dominicales n'auront pas lieu.



<http://paroissedefosse.over-blog.com/>

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
MENARS

« Échos de Ménars »

Mairie de Ménars – 41500 MENARS
Edité par la Commune de Ménars
Impression : Commune de Ménars

Directeur de la publication: Yves George
Équipe de rédaction : F. Dos Santos,
B. Favry, A. Laval, A. Rossignol. A.
Talbot

Alerte pour les amphibiens ! Les amphibiens sont d'une utilité écologique reconnue (grands consommateurs d'insectes) et ils sont protégés par la loi. Pourtant, une espèce sur cinq risque de disparaître de France métropolitaine selon la dernière liste rouge des espèces menacées. Sans une prise de conscience de nos concitoyens et des pouvoirs publics, ces chiffres pourraient doubler dans les années à venir. Les facteurs de déclin des amphibiens sont divers : pollutions des eaux, des sols, de l'atmosphère, destruction de leurs habitats, mortalité sur les routes ...

Biodiversité autour de la mare. Au lieu de faire un bassin stérile, pourquoi ne pas créer une mare ? La biodiversité a tout à y gagner. Car, de manière générale, les zones humides sont en voie de disparition. Or elles abritent quantité d'espèces animales et végétales protégées par la loi : grenouilles, crapauds, tritons, libellules sans compter les chauves-souris et les oiseaux qui viennent manger des insectes, boire et parfois se baigner. **Même une toute petite mare est utile ! Installez-la de préférence dans un endroit sec et plat**, loin de tout axe routier, pour éviter que les batraciens ne se fassent écraser. **L'endroit doit être ombragé l'été, entre 12 et 16 heures**, mais sans être pour autant entouré d'arbres : l'abondance de feuilles pourrait entraîner l'eutrophisation du plan d'eau, c'est-à-dire l'appauvrissement en oxygène de l'eau, dû à l'accumulation de déchets organiques. **Pour les plantes qui agrémenteront la mare**, on peut éventuellement prélever dans la zone humide la plus proche quelques spécimens de végétation aquatique : joncs, massette, iris, menthe... (attention à faire de petits prélèvements !). **Derniers conseils** : ne pas mettre de terre au fond, ni introduire de poissons, qui sont nuisibles aux populations de batraciens. La mare, c'est tout un art...



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2						M					
3											
4					E						
5											
6							N				
7											
8									A		
9										R	
10											
11										S	

Verticalement : A/ Mesure consécutive au Covid19 B/ A succédé à la SDN - Ceci - Tas C/ Prénom de l'auteur de « oui-oui » et du « club des 7 » - Port méditerranéen D/ **Organisme très concerné par le virus Covic19** - Décharge E/ Mot d'enfant boudeur - Serre la vis - Aux extrémités des fesses F/ D'une secte anabaptiste - Bateau G/ **Il contre le covid19** - Déesse nordique H/ Divinité grecque de la mer - Réfuta - Chevalier espion I/ Réfuté - Désolé J/ Coutumes - Rallonges K/ **Pour des mesures nécessitées par le Covid19**

Horizontalement : 1/ **Virus hélas célèbre** 2/ Personnel indéfini - Mère - Entreprise 3/ Dêvêtues - Langage informatique 4/ Célèbre école de management - Là, précisément 5/ ...ou là - **Pays de départ du Covid19** 6/ Célèbre photographe du 19ème - Négation - Ville basque espagnole 7/ Stupide (en langage populaire) - Préfixe d'opposition 8/ **Nécessaires pour éviter le virus** - Gaz 9/ Coureur australien - **Provoquée par le Covid19** 10/ Originaire de - Creusas 11/ Mouche dangereuse - Arrivés.

MOTS CROISÉS COVID 19

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	T	A	R	D		B	U	R	E	A	U
2	U		O	S	E	R		E		I	
3		R	U		B	U	L	G	A	R	E
4	T	U	E	R		I		A	D		T
5		S		E	N	T	O	L	O	M	E
6	G	A	N	G	E		M	A	R	A	T
7	A		O		R	O	I		E	T	E
8	M	O	S	A	I	S	T	E		I	
9	M	U		M		C		P	A	N	E
10	E	F	F	I	L	A	G	E		E	T
11	S		O	S	E	R		E	S	S	E